



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Lycée polyvalent - Lycée des métiers  
Charles de Gaulle - Chaumont

**Le proviseur**

**Eric Mariet**

Téléphone : 03.25.32.54.55

Mél : [ce.0521032p@ac-reims.fr](mailto:ce.0521032p@ac-reims.fr)

Avenue Christian Pineau

BP 2067

52903 Chaumont Cedex 9

Chaumont, le 28 mai 2022

Le proviseur

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>

**Objet : Inscriptions en 2<sup>nde</sup> en 2022-2023**

**1. Informations générales**

Depuis la réforme du lycée, le cumul d'options facultatives est limité. Par ailleurs, excepté pour les langues et cultures de l'Antiquité, le poids des options dans la note du baccalauréat est très faible. Il est donc important que l'élève effectue son choix d'options dans une perspective de continuité de formation sur l'ensemble du parcours 2<sup>nde</sup> - Terminale, sachant qu'en terminale, il pourra également choisir une option mathématiques supplémentaire (3 h 00).

Rappel des horaires des enseignements communs

Français	4 h 00	Physique-chimie	3 h 00
Histoire-géographie	3 h 00	Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
LVA et LVB	5 h 30	Éducation physique et sportive	2 h 00
Sciences économiques et sociales	1 h 30	Enseignement moral et civique	0 h 30
Mathématiques	4 h 00	Sciences numériques et technologie	1 h 30

Enseignements facultatifs optionnels

L'élève peut choisir 2 options (1 option technologique et 1 option générale) dans les listes suivantes :

- Option technologique : Sciences et techniques (SI/CIT) ou Sciences et laboratoire (SL) ou Création et culture design\* (CCD)
- Option générale : EPS et/ou Section européenne sciences anglais et/ou Section européenne sciences allemand

L'option Langues et cultures de l'Antiquité (latin) est cumulable avec les autres options.

Les options EPS et Création et culture design sont incompatibles.

\* L'affectation en 2<sup>nde</sup> Création et culture design est de la compétence de la DSDEN. Cette option doit avoir été demandée lors de la formulation des vœux d'affectation.

L'ouverture des enseignements optionnels reste soumise à l'inscription d'un nombre suffisant d'élèves et aux moyens attribués à l'établissement.

**2. Eléments du dossier d'inscription à remplir**

- Fiche scolarité classe de 2<sup>nde</sup> (à apporter au lycée au moment de l'inscription)
- Eventuellement, les fiches de candidatures en option EPS ou dans une section européenne (à transmettre au lycée pour le 24 juin 2022)
- Dossier intendance (à apporter au lycée au moment de l'inscription)

**3. Dates inscriptions**

Les inscriptions auront lieu au lycée Charles de Gaulle le mercredi 29 juin entre 12 h 30 et 16 h 30 et le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 entre 15 h 00 et 18 h 00. Les familles des élèves bénéficiant d'un PAI sont invitées à prendre contact avec l'infirmière du lycée le plus tôt possible.

**4. Manuels et ressources numériques**

A la rentrée, tous les élèves du lycée auront accès à des ressources et manuels numériques en ligne via l'espace numérique de travail sécurisé de l'établissement. Votre enfant sera équipé, par la région GrandEst, d'un ordinateur portable qui lui permettra d'accéder gratuitement aux ressources numériques en fonction des besoins pédagogiques de chaque enseignant.

Le lycée reste à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations.

Informations complémentaires sur  
<https://www.lyceecdg52.com/>

